

LA DÉCENNIE D'ACTION POUR ATTEINDRE LES ODD
RÉPONSES SYNDICALES EN MATIÈRE DE POLITIQUES

**NOTE DE
SYNTHÈSE**

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LA RELANCE ET LA RÉSILIENCE

ÉTUDES DE CAS:
KENYA ET SÉNÉGAL

TIME FOR



LE TEMPS PRESSE
POUR UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL



LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LA RELANCE ET LA RÉSILIENCE ÉTUDES DE CAS: KENYA ET SÉNÉGAL

L'Afrique a peut-être évité les conséquences sanitaires les plus graves de la pandémie de Covid-19, mais les répercussions immédiates ont plongé les économies du continent dans une crise soudaine et profonde. En Afrique, le produit intérieur brut (PIB) a baissé de 2,1 % en 2020; c'est la première récession qui frappe le continent depuis un quart de siècle. La hausse des prix des produits de base, la levée des mesures de confinement et la reprise du commerce mondial ont entraîné un rebond du PIB réel en 2021, qui a atteint 4,5 %. Une nouvelle croissance de 4 % est attendue en 2022 et 2023. Néanmoins, la pandémie a provoqué une forte inflation des prix, une augmentation de la charge de la dette (le déficit budgétaire de l'Afrique a doublé en 2020, atteignant le record historique de 8,4 % du PIB), une détérioration accrue des comptes courants, une baisse des investissements directs à l'étranger, et une diminution du volume global des fonds envoyés en Afrique par les travailleurs émigrés.

Dans le domaine du travail, le travail décent a aussi subi des répercussions négatives, en particulier chez les femmes, les jeunes et les personnes qui travaillent dans l'économie informelle. En 2020, autour de quatre millions d'emplois ont disparu, et 2,1 millions d'individus supplémentaires sont sortis du marché du travail. La pandémie a également interrompu les avancées réalisées par l'Afrique pour éliminer la pauvreté; la Banque mondiale estime que le nombre de personnes qualifiées « d'extrêmement pauvres » a augmenté d'environ 14 millions en 2020 et de 20 millions en 2021.

L'objectif de développement durable 8 (ODD 8) offre le cadre nécessaire pour relever les défis sociaux et économiques résultant de la pandémie. L'ODD 8 encourage une croissance économique soutenue, une meilleure productivité, et des politiques de développement qui renforcent les activités productives et délaissent les modes de production néfastes pour l'environnement, tout en promouvant la formalisation, le plein emploi et le travail décent pour tous. Ainsi, l'ODD 8 permettra de garantir une reprise et une résilience centrées sur l'humain après la pandémie. Or, très peu de progrès sont à noter par rapport à l'ODD 8 en Afrique. Selon l'Observatoire de l'ODD 8 de la Confédération syndicale internationale (CSI), l'Afrique détient le plus mauvais classement du monde pour l'indicateur composite de l'ODD 8, étant donné que l'Afrique subsaharienne se classe à 86,93 et l'Afrique du Nord à 87,53, c'est-à-dire au-dessous de la moyenne mondiale de 100.

ÉTUDE DE CAS: KENYA

À l'instar du reste du continent, le Kenya affiche des résultats médiocres en ce qui concerne les ODD. D'après l'Observatoire de l'ODD 8 de la CSI, le Kenya a enregistré un score de 94,54, ce qui reflète les niveaux élevés d'inégalité et de manque de travail décent qui caractérisent son économie. En outre, la Covid-19 a généré de lourdes conséquences sur l'économie du Kenya, qui a reculé de 0,3 % en 2020, et aggravé le déficit budgétaire du pays. Une entreprise kenyane sur cinq a licencié des employés, et environ 8 % des entreprises ont baissé les salaires. Deux millions de citoyens Kenyans de plus ont sombré dans la pauvreté. En réponse à la pandémie, le gouvernement du pays a mis au point une série de mesures: un plan de relance de 54 milliards de shillings kenyans (506,3 millions de dollars US), représentant 0,5 % du PIB du Kenya; un investissement de 10 milliards de shillings kenyans (93,7 millions de dollars US) dans des programmes d'emploi pour les jeunes; des transferts en espèces à hauteur de 10 milliards de shillings kenyans (93,7 millions de dollars US) pour les personnes âgées, les orphelins et d'autres personnes vulnérables; de nouveaux investissements dans les technologies numériques, ainsi que des mesures pour l'environnement, l'économie verte et la transition juste. Le dialogue social figurait dans la riposte du gouvernement kenyan à la Covid-19, mais l'avis des syndicats est partagé sur la question. D'un point de vue positif, le Groupe de travail multipartite sur la transition juste et l'engagement, auquel participe la confédération syndicale kenyane COTU, a fait en sorte que les questions de transition juste soient prioritaires dans les discussions sur la reprise de l'après-Covid-19. Les partenaires sociaux ont par ailleurs discuté et remis un rapport au Groupe de travail national sur les réponses économiques et commerciales à la Covid-19, ce qui a donné lieu à un protocole d'accord pour la protection et la promotion des entreprises, la protection des emplois, la santé et la sécurité des travailleurs. En revanche, la participation des syndicats dans l'élaboration et la mise en œuvre des mesures de réponse à la Covid-19 a été limitée.

ÉTUDE DE CAS: SÉNÉGAL

Comme dans la plupart des pays africains, la pandémie a mis à l'arrêt des années de croissance économique au Sénégal. Après une croissance du PIB réel de 6,7 % en 2018 et de 5,3 % en 2019, l'économie du Sénégal est entrée en récession en 2020 – avec une contraction du PIB réel de 0,7 %. Sous l'effet du ralentissement de la croissance, le chômage a augmenté; d'après le FMI, près de 85 % des ménages et 90 % des unités de l'économie informelle ont subi des pertes de revenus occasionnées par la pandémie, et 600.000 personnes supplémentaires ont basculé dans la pauvreté au cours du deuxième trimestre de 2020. Pour contribuer à atténuer l'impact négatif de la Covid-19, le gouvernement du Sénégal a mis au point un Programme de résilience économique et sociale, également connu sous le nom de FORCE Covid-19. Les mesures prévues dans le cadre de ce Programme comprennent notamment un programme d'urgence pour l'emploi des jeunes, qui s'élève à 150 milliards de francs CFA (69 milliards de dollars US) et vise à créer 35.000 emplois, des transferts en espèces de 200.000 francs CFA (92.000 dollars US) à l'intention de 10.000 ménages travaillant dans des petites exploitations agricoles, et une enveloppe d'environ 15,5 milliards de francs CFA (30 millions de dollars US) pour payer les factures d'eau et d'électricité de presque un million de foyers. Les syndicats sénégalais considèrent que la prise en compte du dialogue social dans la riposte du gouvernement à la Covid-19 est significative: le suivi de la réalisation du programme FORCE Covid-19 a été assuré par d'importantes parties prenantes, et le Haut Conseil du dialogue social (HCDS) du Sénégal a plaidé en faveur de l'atténuation des répercussions de la pandémie pour les travailleurs et les entreprises de l'économie informelle. Toutefois, les syndicats regrettent la portée limitée des diverses mesures de soutien pour faire face à la crise de Covid-19, plus spécialement en ce qui concerne les protocoles de santé et de sécurité.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

AUX GOUVERNEMENTS : L'incidence de la COVID-19 en Afrique, comme l'illustrent les études de cas du Kenya et du Sénégal, se caractérise par des pertes d'emplois, une baisse considérable des revenus des ménages, une forte inflation et des niveaux de pauvreté très élevés, mais aussi par un réel soutien aux ménages et aux entreprises, quoique limité et à court terme. Les pays devraient organiser leur soutien à la Covid-19 et leurs processus de relance sur le modèle du cadre de l'ODD 8 et du Programme 2030, qui donnent la priorité aux politiques et aux programmes destinés à améliorer la croissance économique et à créer des emplois décents productifs. Les pays devraient investir davantage dans les emplois décents respectueux du climat et réduire les investissements préjudiciables dans les industries extractives, qui dégradent à la fois les ressources naturelles et les ressources humaines. Les politiques économiques de relance devraient s'attacher à soutenir les micro-, petites et moyennes entreprises (MPME), qui sont prédominantes dans les économies africaines, tout en allant de l'avant: l'investissement dans l'économie des soins, la numérisation, la formation professionnelle, et l'apprentissage tout au long de la vie joueront un rôle primordial pour garantir des emplois décents respectueux du climat, susceptibles de hisser des millions de travailleurs hors de l'économie informelle et de la pauvreté. Les pays doivent également investir dans la protection sociale universelle et dans des systèmes de santé durables pour renforcer la résilience contre les futures crises. Il est nécessaire d'investir plus dans le dialogue social, et les mesures spéciales instaurées dans le contexte de la pandémie, qui limitent les droits des travailleurs, doivent désormais être abolies au plus vite. Enfin, les politiques de relance doivent expressément tenir compte de l'urgence climatique pour exploiter le potentiel transformateur de la transition juste associée à des investissements verts.

AUX DONATEURS DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE : Compte tenu du manque de ressources et de l'ampleur des difficultés que rencontrent les pays africains, il est indispensable d'augmenter l'aide au développement jusqu'à 0,7 % du revenu national brut (RNB) des donateurs. La mobilisation des ressources nationales doit aller de pair avec une imposition progressive et des mesures mettant fin à l'épuisement des économies africaines, telles que la coopération internationale, pour lutter contre l'évasion fiscale, les transferts de bénéficiaires et les flux financiers illicites. La restructuration et l'annulation de la dette pour les pays qui en ont le plus besoin devraient faire partie intégrante des mesures d'aide, et un Fonds mondial pour la protection sociale pourra aider à mettre en place un système de protection sociale satisfaisant dans les pays africains les plus pauvres. Pour ce faire, il faudra une Aide publique au développement plus substantielle pour garantir la protection sociale, afin d'atteindre 7 % des budgets d'aide des donateurs d'ici à 2030 et 14 % par la suite, ainsi qu'une application effective de l'Accélérateur mondial des Nations Unies pour l'emploi et la protection sociale pour des transitions justes.

UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL : six revendications des travailleurs en faveur de la reprise et de la résilience

1. La création d'emplois décents et respectueux du climat, garantissant une transition juste.

Une transformation industrielle créatrice d'emplois décents pour assurer zéro émission nette de carbone, ainsi que des emplois décents dans les secteurs de la santé, soins, de l'éducation et d'autres services publics de qualité.

2. Des droits pour tous les travailleurs et travailleuses, quel que soit leur régime d'emploi, afin de tenir la promesse faite dans la Déclaration du centenaire de l'OIT, notamment un socle de protection du travail garantissant les droits, la limite à la durée du travail, les salaires minimums vitaux et une santé et sécurité au travail.

3. Des politiques de salaire minimum vital et d'égalité de rémunération en appliquant des salaires minimums légaux qui garantissent la dignité de tous les travailleurs et de leurs familles, et en mettant en place des politiques d'égalité salariale pour garantir un salaire égal pour un travail de valeur égale.

4. Une protection sociale universelle, notamment la création d'un Fonds mondial pour la protection sociale pour les pays les moins riches.

5. L'égalité. Mettre fin à toute discrimination, notamment fondée sur la race ou le sexe, par des politiques du marché du travail favorisant l'insertion, des politiques publiques redistributives et la négociation collective.

6. L'inclusion. Garantir un système multilatéral véritablement inclusif, engagé dans le redressement du déséquilibre actuel de pouvoir et de richesse, et dans lequel les pays en développement disposent de l'espace politique nécessaire pour définir leurs modèles de développement et utiliser le dialogue social comme un moyen essentiel de mise en œuvre du Programme 2030.

L'étude complète est disponible sur le site de la RSCD:

<https://www.ituc-csi.org/les-odd-pour-la-relance-et-la-resilience-en-afrique-2022>

TIME FOR 

**LE TEMPS PRESSE
POUR UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL**

Partenariat des OSCCO
pour l'efficacité du développement



Cette publication a bénéficié du soutien financier de l'OSC Alliance for Development Effectiveness, de l'Agence suédoise de coopération au développement international (SIDA), et de l'Union européenne. Le contenu et les points de vue figurant dans le document ne reflètent pas nécessairement l'opinion de ces donateurs.